

RÉSOLUTION N° 18

COMITÉ ASSIGNÉ : POLITIQUES

OBJET : PLAIDOYER DE L'AIP POUR L'ACCÈS DU PUBLIC AUX TROUSSES DE MAÎTRISE DES SAIGNEMENTS

1 ATTENDU QUE les hémorragies non-maîtrisées sont les
2 causes de décès des plus faciles à prévenir en Amérique du
Nord; et
3 ATTENDU QUE les hémorragies externes non-maîtrisées
4 peuvent survenir d'évènements comme des accidents de la
route,
5 des bagarres, des coups de feu, des coups de couteau, des chutes, des
6 accidents industriels, et des évènements hostiles faisant de
nombreuses victimes,
7 notamment les tireurs fous, les voitures-bélier, ou les attentats à
la bombe;
8 et
9 ATTENDU QUE la maîtrise rapide d'une hémorragie sur
les
10 lieux d'un évènement peut sauver des vies; et
11 ATTENDU Qu'une trousse de maîtrise des saignements se
12 caractérise par divers matériels, rangés dans un conteneur
13 prévu à cet effet, qui sont utilisés pour essayer de maîtriser ou
14 d'arrêter les saignements d'une personne ou d'un groupe de
personnes,
15 ayant souffert de lésions traumatiques; et
16 ATTENDU QUE les trousse de maîtrise des saignements
17 peuvent aussi être mises à disposition aux mêmes endroits que
18 les défibrillateurs externes automatiques accessibles
publiquement; et
19 ATTENDU QUE les trousse de maîtrise des saignements
sont
20 conçues pour fournir du matériel et des fournitures dont
l'efficacité
21 pour aider à sauver des vies a été prouvée et qui peuvent être
22 utilisées facilement par les témoins et les intervenants avec la
formation adéquate;
23 et
24 ATTENDU QUE les trousse de maîtrise des saignements
aident à réduire
25 le temps entre la blessure et l'intervention pour les
26 témoins et les intervenants qui peuvent agir rapidement pour
27 maîtriser le saignement; et
28 ATTENDU QUE l'AIP pense qu'il est dans le meilleur
intérêt
29 des intervenants et du grand public de militer pour
30 l'installation de trousse de maîtrise des saignements et la
délivrance
31 de formations au public par les pompiers pour l'utilisation de
ces trousse;
32 QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT
33 RÉSOLU que l'AIP cherche à être au-devant de
34 ce mouvement; et QU'IL SOIT ÉGALEMENT

35 RÉSOLU que les affiliés de l'AIP militent pour
36 des ordonnances locales pour déployer des trousse de maîtrise
37 des saignements dans toute l'Amérique du Nord; et QU'IL SOIT
ÉGALEMENT

38 RÉSOLU que les affiliés des sections locales cherchent à
39 fournir une éducation et une formation au grand public pour
40 l'utilisation de trousse de maîtrise des saignements, que ce soit
41 par leur service d'incendie ou leur section locale.

Présentée par : Le Conseil exécutif de l'AIP

Estimation des coûts : Aucune

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :